

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Apostolat de la prière, 161. — Une page de notre histoire, 161. — Coup d'œil sur l'étranger, 164. — Cartier versus Cabot, 165. — Une recommandation du S. Pontife, 165. — Onze ans après, 166. — Canadiens d'Ontario, 166. — Le train impérial, 167. — Un dernier convent maçonnique, 167. — Le système des écoles mixtes, 167. — Index, 168. — Notre système scolaire et la *Patrie*, 168. — Pensée, 168. — La franc-maçonnerie dans la Province de Québec, 168. — L'Onward and Upward de Lady Aberdeen, 169. — L'Eglise du Canada, 169. — Sainte Eneatida vierge et martyre, 171. — Memento hebdomadaire, 176.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS DE NOVEMBRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour les saintes âmes du purgatoire, afin que, purifiées et délivrées de leurs tourments, elles aillent en paradis glorifier à jamais les miséricordes divines et prendre part au bonheur des élus.

Une page de notre histoire.

1760

Le sort des armes a fait passer la nouvelle France sous la domination anglaise, en 1760.

A cette époque, la nationalité canadienne ne comptait que 70 000 âmes. Ruinée par la guerre, abandonnée par les citoyens les plus marquants, sa foi était la seule richesse qui lui restait.

Humainement parlant, elle semblait donc condamnée à disparaître.

Mais la Providence lui avait laissé un ange gardien dans la personne de son clergé. Ce fut lui qui la sauva du naufrage.

Il rallia ce petit peuple, lui prêcha, — non pas la révolte, — mais la soumission à ses nouveaux maîtres, et lui fit comprendre que son salut reposait dans la conservation de sa langue et de sa religion.

Ce programme n'aurait perdu de son actualité et de sa nécessité. Aujourd'hui, comme alors, le salut de la nationalité canadienne en dépend absolument.

Voici comment un témoin compétent et impartial, M. Rameau, apprécie ce fait historique, si glorieux pour le clergé, et que des ingrats voudraient maintenant transformer en légende.

“Ce corps éminent et respectable, qui avait déjà joué un si grand rôle dans la formation de la colonie, resta en effet au milieu de la fuite commune, ferme et inébranlable à son poste, à la tête de ses ouailles: il demeura, en ce pays, le seul débris de l'aristocratie sociale, pour consoler, soutenir et diriger le bon vouloir et le courage inexpérimenté de ce peuple abandonné. Il ne fut pas au dessous de cette tâche: ni la crainte des violences, ni l'obsession des intrigues, ni la séduction des promesses, ne purent jamais le faire dévier; la diplomatie astucieuse... du gouvernement anglais succomba devant cette honnêteté simple, mais ferme, d'une conscience droite et convaincue.”

1760-1763

RÉGIME MILITAIRE

Un conseil composé de sept officiers de l'armée, était chargé de décider les affaires civiles et criminelles les plus importantes, et des commandants militaires furent envoyés dans les campagnes pour y administrer la justice.

Les Canadiens du district seul de Montréal furent appelés à prendre part à l'administration de la justice, au moyen de leurs capitaines de milice.

Le peuple laissa faire et se soumit à ce régime, bien qu'il n'eût, aucune part à l'administration des affaires publiques. Il se contenta sagement de parler sa langue et de pratiquer sa religion.

1763-1774

GOUVERNEMENT CIVIL ET DESPOTIQUE

En 1763, le gouverneur Murray forma, pour obéir à ses ins-

tructions, un nouveau Conseil revêtu des pouvoirs exécutifs et judiciaires, et composé des lieutenants-gouverneurs de Montréal et des Trois-Rivières et de dix autres personnes. En même temps, le roi, de sa propre autorité, substitua les lois anglaises aux lois françaises, ordonna au gouvernement d'exiger le serment du *test*, qu'aucun catholique ne pouvait prêter, de sommer les Canadiens de remettre leurs armes, et de voir à mettre le clergé protestant en possession des biens ecclésiastiques.

Ces mesures iniques, destinées à frapper au cœur la nationalité canadienne, et à la mettre à la merci d'une poignée d'aventuriers anglais, accourus au Canada, constituaient des griefs autrement graves que ceux qui ont causé la rébellion de 1837-38. Cependant les Canadiens n'opposèrent qu'une résistance passive, et continuèrent leur fidélité et leur soumission à l'autorité établie.

Cette attitude leur mérita davantage les sympathies du gouverneur. Il tempéra la rigueur des instructions et des ordonnances, et n'osa pas faire prêter le serment du *test*, ni exiger la remise des armes.

Les aventuriers anglais qui voulaient l'oppression des Canadiens et demandaient l'application des lois décrétées en Angleterre contre les catholiques dénoncèrent, le gouverneur Murray, qui fut rappelé et remplacé par Carleton.

Comprenant que l'on voulait anglifier et protestantiser le Canada, les Canadiens firent de vives mais respectueuses représentations, et envoyèrent à Londres des pétitions dans lesquelles ils exposaient leurs griefs et réclamaient les droits de citoyens anglais. De son côté, le parti anglais s'agitait, intriguait et demandait à Londres la proscription des Canadiens, de leurs lois et de leur religion.

Placé entre les exigences de la justice et celles du fanatisme, le gouvernement britannique temporisait, tout en paraissant pencher vers la tyrannie, lorsque la révolution américaine éclata.

Alors il prit peur, comprit qu'il fallait s'attacher les Canadiens par une politique plus juste, et se hâta d'adopter l'Acte de Québec (1774). La résistance légale, favorisée par les circonstances, avait fait plus que force et main armée.

(A suivre)

Coup d'œil sur l'étranger

La révocation du recteur de l'Université de Washington continue à préoccuper l'opinion publique, et les journaux américains cherchent à deviner les motifs qui ont déterminé l'action de Léon XIII. On s'accorde généralement à dire que la nouvelle Université catholique, sous la direction de Mgr Keane, n'a pas réalisé les espérances du Souverain Pontife. Les directeurs de cette institution se sont réunis le 21 septembre, pour procéder au choix du nouveau recteur, qui sera soumis ensuite à l'approbation de Léon XIII. — On prétend que Mgr Martinelli a pour mission spéciale de régulariser les relations entre les Ordres religieux et le clergé séculier des Etats-Unis. — Plusieurs des principaux citoyens de Washington se sont réunis avant le départ de Mgr Keane, pour lui témoigner publiquement leur reconnaissance et leur admiration. — Le nouveau séminaire du diocèse de New-York, a reçu de quelques prêtres des collections de livres et de peintures pour une valeur de 100.000 piastres. — Le cardinal archevêque de Paris a adressé à son clergé une belle lettre ordonnant des prières pour que Dieu bénisse l'alliance de la France et de la Russie. — Un décret de la S. C. des Rites, du 9 juillet 1896, déclare S. Pierre Claver, S. J., patron des missions nègres en Afrique, dans les deux Amériques et en Australie. — Le cardinal Séraphino Vannutelli est nommé préfet de la Congrégation des Evêques réguliers, — le cardinal Jésuite Steinhubert, préfet de l'Index, — le cardinal Gotti, aux Indulgences. — Mgr Tripepi, au poste important de substitut du cardinal Rampolla, à la secrétairerie d'Etat. — On annonce que M. Captier, Supérieur général de Saint-Sulpice, devient cardinal de Curie au prochain consistoire et abandonne le supérieurat de la Compagnie. — La fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge a été célébrée à l'église Sainte-Anne de Jérusalem avec la solennité accoutumée. C'est la Custodie de Terre Sainte qui officie ce jour-là dans la basilique française, consacrée au double mystère de la Conception Immaculée et de la Nativité de Marie.

Les visiteurs ont remarqué sur le parvis de l'église nombre de colis, qui contiennent des colonnes précieuses et des marbres sculptés. C'est l'autel monumental qui va être dressé dans l'église, sous la coupole, suivant l'ancien usage des basiliques chrétiennes.

On espère que le travail sera achevé pour la fête de l'Immaculée Conception.

La fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix était jadis célébrée à Jérusalem par un concours immense de fidèles. C'était à la fois l'anniversaire de la dédicace de l'église du Saint-Sépulcre et celui du retour triomphant d'Héraclius, rapportant la vraie Croix après sa victoire sur les Perses. Aujourd'hui, elle n'excite point le même enthousiasme : mais le peuple a gardé, dans son langage, le souvenir de l'importance ancienne de cette fête. La première pluie, qui arrive ordinairement peu après le 14 septembre, s'appelle *la pluie de la Croix*, et les musulmans eux-mêmes disent : Les grenades ne sont mûres qu'après la fête de la Croix. — Sophie Walder est arrivée à Jérusalem, comme l'avait annoncé Diana Vaughan.

Cartier versus Cabot

Le *Moniteur acadien* prie la Société royale du Canada de bien préciser les découvertes de Cabot, qu'elle se propose de commémorer le 24 juin 1897.

« On a toujours donné à Jacques Cartier, dit-il, l'honneur d'avoir découvert le Canada.

« Si la Société royale veut réviser ce jugement de deux siècles et demi et plus, elle devra le faire preuves en mains : ce qui lui est impossible, pour la bonne raison que ces preuves n'existent point. »

Une recommandation du S. Pontife

« Il faut garder religieusement ou faire renaître une coutume qui était en vigueur chez nos ancêtres : dans les familles chrétiennes, à la ville comme aux champs, c'était un usage sacré, à la chute du jour, après le dur labeur, de se réunir devant l'image de la Vierge et d'alterner les parties du Rosaire. Vivement touchée par cette piété fidèle et commune, Marie protégeait la famille ainsi qu'une mère protège ses fils, lui accordant les bienfaits d'une paix domestique qui était comme le présage de la paix céleste. » (1)

(1) Dernière Encyclique sur le Rosaire.

Onze ans après.

La liste de la souscription ouverte en faveur des enfants de l'infortuné Riel est fermée. M. Beaugrand l'annonce dans les termes suivants : " Voilà donc, comme résultat de votre appel, madame, une somme de \$298.00. Sur cette somme, M. Jacques Grenier a souscrit \$100 ; j'aurais donné de nouveau le même montant de \$100, avec promesse de doubler la souscription du personnel de *La Patrie*, \$32—ce qui portait le montant à \$232. La balance de \$66 étant le résultat total de l'esprit de justice, de patriotisme et de générosité de nos compatriotes grands et petits, pauvres et riches, ministres et députés, prêtres et bedeaux, évêques et monsignores. "

.....

" La somme totale de regrets de la province de Québec se chiffre aujourd'hui par deux cent quatre-vingt-dix-huit piastres, — à peine assez, madame, pour chauffer la demeure d'un ministre ou d'un député, d'un banquier ou d'un industriel pendant un seul hiver.

" Ma santé me force d'aller demander à un climat plus clément, à un pays plus généreux, le soleil vivifiant du Midi de la France.

" Entretiens, je prends la liberté, madame, de vous offrir de me charger des frais d'instruction et d'éducation du fils de Louis Riel. "

Nous devons rendre à M. Beaugrand le témoignage que ses sympathies pour Riel ne se démentent point, et portent le cachet de la sincérité. Malheureusement on ne peut dire la même chose de tout le monde, et ce fiasco permet de croire, plus fermement que jamais, que les manifestations bruyantes de 1885, autour du nom de Riel, n'étaient, chez un grand nombre, que de la comédie.

Canadiens d'Ontario

Nous avons lu, dans l'un de nos journaux, que les Canadiens français d'Ontario sont choyés.

C'est certainement trop se moquer d'eux puisqu'ils n'ont pas même un représentant dans le ministère provincial, sans compter le reste.

Le train impérial

La France avait préparé un nouveau train fort riche au czar ; mais Nicolas II a annoncé qu'il enverrait son train spécial de Russie, bien que les voies soient plus étroites en Russie qu'en Europe et qu'on ait dû modifier les essieux.

Ce train est un véritable monument ; composé de onze lourdes voitures très longues, reposant sur deux boggies ; il a une allure fort douce, et il est préféré aux sept autres que le czar possède. — Il a conduit l'impératrice douairière à Warnemunde et ce printemps, à Nice. Il a conduit Alexandre III mourir en Crimée, et avec Nicolas II, il est allé à Vienne et à Breslau. Ce train-palais a 202 mètres de long et pèse 450 tonnes, a 26 hommes de service et a besoin de deux locomotives.

Les deux pièces du plus grand wagon, le salon et la salle à manger contiennent deux tableaux. Au salon, saint Nicolas le thaumaturge, protecteur de l'empire, qui préside au train. Nicolas, encore czarévitch, est allé en pèlerinage à Saint-Nicolas de Bari, en Italie, et a obtenu des reliques pour lesquelles il a vénération.

Le second tableau, situé dans la salle à manger, est la Sainte Face.

Un dernier convent maçonnique

Les décisions suivantes ont été arrêtées :

Union avec les radicaux.

Expulsion des Jésuites.

Suppression de l'enseignement congréganiste.

Impôt proportionnel et progressif sur le revenu.

Limitation de l'héritage en ligne collatérale au 4e degré.

Décentralisation communale.

Le système des écoles mixtes

Un correspondant prône, dans la " Libre Parole, " le système de co-éducation des deux sexes. Il y a certainement un idéal plus enviable.

Index

Ce mot pris du latin signifie *table d'un livre*.

Au point de vue religieux, il indique la liste des livres défendus par l'Eglise. On sait qu'il y a à Rome une congrégation d'évêques et de théologiens nommés par le S. Pontife pour étudier la valeur dogmatique et morale des livres qui leur sont soumis.

Elle a le droit de juger les ouvrages, de défendre de les lire et même de les garder sous peine d'encourir les censures de l'Eglise. Ce droit de l'Eglise est une conséquence du pouvoir d'enseigner qu'elle a reçu de Jésus-Christ.

L'Index publié par la Congrégation oblige tous les catholiques.

La violation des décisions de l'Index approuvées, par le S. Pontife, fait encourir la peine de l'excommunication dont les Evêques, à moins de réserve spéciale, peuvent relever.

Notre système scolaire et la *Patrie*

Après avoir reproduit une série de tableaux empruntés aux Rapports des Inspecteurs d'écoles, la *Patrie* s'écrie :

“ Grands dieux ! On voudrait que nous soyons satisfaits d'un système qui veut que dans un district scol. 5,313 élèves apprennent le catéchisme et 5,282 l'histoire sainte, mais que 954 seulement étudient l'agriculture, 993 l'histoire du Canada et 2,128 les éléments de la grammaire. ”

Il nous fait plaisir de voir la *Patrie* tendre à la perfection.

Pensée

Le poison le plus subtil est distillé par la langue de l'homme.

La franc-maçonnerie dans la Province de Québec

La Province de Québec, compte deux fois plus de francs-maçons que la France, proportionnellement au chiffre de la population.

L'Onward and Upward de Lady Aberdeen

“ Un correspondant de la *Review*, de Saint-Louis, Mo., dont la lettre avait échappé à notre attention, mais que nous retrouvons heureusement dans l'excellente *North West Review* du 30 septembre, dit :

“ Il est étonnant que la *Vérité*, de Québec, toujours vigilante, n'ait pas l'œil ouvert sur le journal très répandu, publié par Lady Aberdeen, l'*Onward and Upward*, publication à l'eau de rose, mais empoisonnée, qui se lit dans un grand nombre de familles catholiques et de couvents du Canada. Lady Aberdeen, comme son mari, le gouverneur général du Canada, a l'esprit large et libéral et a témoigné beaucoup de bienveillance à l'égard des institutions catholiques. Elle peut bien être inconsciente du poison que contiennent grand nombre d'articles publiés dans sa revue.

“ Dans le numéro d'août de l'*Onward and Upward*, par exemple, il y a un article écrit par un certain Rév. Ogilvie, qui, d'une manière raffinée, douceuse et bénigne, attaque et mine en dessous la dévotion des catholiques à l'égard de la Mère de Dieu. On y parle de saint Joseph non pas comme de l'époux mais du mari de Marie. Jésus est représenté comme le fils aîné, le préféré, laissant entendre par là que Marie a eu d'autres enfants et que, par conséquent, elle n'est pas restée vierge.

“ M. Ogilvie nous dit que la Mère du Christ ne peut pas entrer dans la lignée du Messie, qu'elle n'a pris réellement aucune part à sa naissance ; qu'elle n'a pas plus de parenté avec Lui que le plus humble habitant de Son Royaume. C'est purement et simplement l'hérésie protestante, qui sape par sa base, la véritable dévotion des catholiques à l'égard de la Sainte Vierge.

“ Lady Aberdeen ne connaissant pas les croyances et les dévotions catholiques attaque inconsciemment les catholiques du Canada. ”

(Signé) “ UN VIEUX THÉOLOGIEN. ”

(†)

L'ÉGLISE DU CANADA

Deuxième PÉRIODE (Suite)

(1632-1658)

Le P. Chaumonot fut chargé des Hurons de Québec pendant quarante ans, et mourut à son poste en 1693, à l'âge de 82 ans, après avoir célébré ses noces d'or de prêtrise, de vie religieuse

(1) Reproduit de la *Vérité* de Québec.

et de missionnaire. Il a laissé une auto-biographie.

Craignant que les Jésuites qui avaient jusque là desservi la petite colonie de Montréal et leurs nombreuses missions, ne pussent suffire à un ministère aussi laborieux ; se rappelant aussi l'intention qu'avait eue l'abbé Olier de placer à Montréal quelques prêtres de sa congrégation, de Maisonneuve obtint de ce dernier en 1657, les abbés de Queylus, Souart, Galinier, prêtres, et Dallet, ecclésiastique. L'abbé de Queylus arriva au Canada, investi par l'archevêque de Rouen des pouvoirs de grand vicaire. Le P. Poncet qui exerçait alors les fonctions de curé à Québec, remit les clefs de l'église paroissiale à l'abbé de Queylus qui, après être allé installer ses confrères à Montréal, revint se fixer au chef-lieu de la colonie.

Un des premiers actes de l'abbé de Queylus après son retour à Québec, fut d'aller visiter l'humble sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré, que la bonne sainte Anne avait déjà choisi pour le théâtre de ses merveilles. Comme il fallait nécessairement remplacer l'ancienne chapelle devenue trop petite, et endommagée tous les ans, surtout à l'époque des hautes marées, l'abbé de Queylus désigna, dans cette visite, l'endroit où devait être bâtie la nouvelle église.

Le 2 novembre 1657, l'abbé de Queylus reçut les vœux d'une jeune huronne élevée par les religieuses de l'Hotel-Dieu de Québec, et lui donna l'habit religieux. Elle fut la première fille sauvage admise comme religieuse, car on avait jusqu'alors redouté l'inconstance naturelle des enfants des bois, accoutumés dès l'enfance à jouir d'une liberté absolue.

Plusieurs changements ecclésiastiques eurent lieu à l'arrivée du gouverneur d'Argenson, porteur des lettres de l'archevêque de Rouen, par lesquelles le supérieur des Jésuites était nommé grand vicaire pour Québec et l'abbé de Queylus grand vicaire pour Montréal. Ce dernier partit immédiatement pour son nouveau poste, après avoir remis aux Jésuites l'administration de la paroisse de Québec.

Jusqu'à l'année 1658, le Canada avait été soumis à la juridiction de l'archevêque de Rouen, qui la regardait comme établie par l'usage. En effet, un grand nombre de ses diocésains s'étaient fixés au Canada, et, comme il n'y avait pas d'évêque sur les lieux, ils avaient dû quelque fois recourir à son autorité. Mais, depuis plusieurs années, on comprenait partout la nécessité de donner

un chef à l'église qui commençait à se former ; et le Saint Siège qui avait toléré l'exercice de cette juridiction lorsqu'elle était utile, avait bien le droit de changer cet état de choses lorsqu'il le jugerait opportun, en nommant un vicaire apostolique chargé seul de la direction de la nouvelle chrétienté.

Les principaux évènements civils et politiques, depuis la reddition de Québec jusqu'à l'érection du Canada en vicariat apostolique, sont : la fondation des Trois-Rivières par de la Violette, en 1634 ; la découverte du lac Érié par les PP. Chaumonot et de Brebœuf, en 1640 ; l'érection du fort Richelieu par de Montmagny, en 1642 ; l'attaque de Ville-Marie par les Iroquois, en 1644 ; le traité de paix conclu aux Trois-Rivières entre les sauvages et les français, et la substitution de la compagnie des Habitants à celle des Cent-Associés, en 1645 ; la découverte des rivières Chaudière et Kénébec par le P. Druillettes, en 1646 ; la destruction du fort Richelieu par les Iroquois, en 1647 ; la création du Conseil de Québec, en 1648 ; le massacre de Duplessis-Bochard aux Trois-Rivières, l'attaque infructueuse des Iroquois contre les Français résidant à la Pointe Saint-Charles et contre l'Hôpital de Ville-Marie, en 1651 ; le traité de paix avec les Agniers, l'arrivée d'une recrue de cent colons, et le massacre de vingt Français dans l'île de Montréal, par les Iroquois, en 1653.

(A suivre)

(×) — (†) — (†) — (†) — (†) — (†) — (†) — (×)
SAINTE ENCRATIDA, VIERGE ET MARTYRE

FRÈRE ET SŒUR. (Suite)

— Pauvre Eudonte, lui dit sa sœur, je n'ai pas l'intention de dissimuler, je vois comme toi que l'heure est arrivée d'écartier toute illusion. Ouvre donc les yeux, songe à ce que tu as entendu, à ce que tu as vu, à ce qu'est Encratida en un mot. Comment peux-tu douter qu'elle soit enchaînée à un Dieu. Songe à sa vertu, à son courage, elle a autant de fermeté dans le cœur que de beauté sur le visage. Rien ne la fait faiblir, les menaces se briseront contre son innocence, peut-être son triomphe sera sanglant, mais cette reine triomphera. On peut détruire la beauté de son corps, lui enlever les richesses de ses ancêtres, couper le fil de sa vie, mais la vaincre, aucune créature ne le peut, parce que le Christ est sa force. En un mot, ouvre les yeux, Eudonte, as-tu vu de pareilles vertus chez les adorateurs

des dieux ? Jamais. Un dieu plus puissant les inspire, et ce Dieu est celui d'Encratida. Elle est chrétienne."

Eudonte bondit :

"Tous mes projets sont-ils vains ?

— Vains, répondit avec fermeté Marcella, qui voulait d'un coup mettre son frère sur le terrain de la vérité.

— Ah ! dit le jeune guerrier avec colère, serais-je donc outragé sous toutes les formes, dans ma dignité romaine, mon honneur militaire, dans mes affections et mes espérances de famille ? . . . tout cela est brisé par une femme, une jeune fille. J'ai amené ici toutes mes troupes pour lui faire honneur et elle va me rendre à leurs yeux un objet de risée, ils sauront qu'elle m'a dédaigné ; il ne peut en être ainsi, j'en tirerai vengeance. Cette fanatique apprendra ce qu'il en coûte de me faire un refus. Le monde saura qu'on ne manque pas impunément à la parole donnée à un général romain.

— Frère, fit observer Marcella, Encratida n'est pas parjure, elle ne t'a rien promis, elle ne t'a point trompé.

— Je ne le nie pas, poursuivit Eudonte, mais son père m'avait accepté pour son gendre, et cette assurance était telle pour moi que je m'y reposais en toute confiance et que j'avais agi en conséquence. Il ne m'était pas passé par la tête que la fille d'un Romain put résister à un désir paternel."

Marcella ne se tint pas pour battue.

"Dis-moi, Eudonte, demanda-t-elle, si lorsque tu as vu Encratida elle t'avait inspiré de l'aversion te serais-tu cru engagé ? Non, n'est-ce pas, eh bien ! pourquoi lui refuserais-tu une liberté dont tu aurais pu jouir.

— Je ne m'exposais pas, répondit Eudonte, la renommée de la beauté et des vertus de la Lusitanienne était arrivée jusqu'à moi. Mais après tout, j'en ferais le sacrifice, si mon amour-propre n'était pas en jeu ; ma dignité ne peut recevoir d'atteinte. Sous aucun prétexte, je ne puis permettre qu'on blesse la mienne.

— Garde ta dignité, Eudonte, lui dit sa sœur, elle n'est jamais contraire au devoir, mais écoute une parole et retiens-la. Il y a un abîme entre la dignité et l'orgueil, et l'orgueil est une bassesse.

— Eh quoi ! s'écria le guerrier, les idées de ma sœur sont-elles aussi soumises à des sentiments étranges ? L'orgueil pour un Romain c'est la vie, et la vengeance est le plaisir de nos dieux. Une injure doit être lavée. Marcella, pense autrement si tu

le veux; après tout, tu n'es qu'une faible enfant, séduite par une femme supérieure; mais souviens-toi que si je te rencontre comme un obstacle sur ma route, je t'immolerai toi aussi à mon orgueil et à ma vengeance."

Dessanglots s'échappèrent du cœur brisé de la pauvre Marcella.

"Frère bien-aimé, s'écria-t-elle, fais de moi ta victime si tu le veux, mais je t'en conjure, laisse Encratida jouir de la paix et de la liberté, elle n'est pas coupable à ton égard, elle ne t'a rien donné, mais elle ne t'avait rien promis.

— Confesse que tu connaissais sa religion, poursuivit Eudonte. Fascinée, tu n'as point favorisé mes desseins près de celle qui est devenue ton amie. Tu as été perfide et traître envers ton frère. Qui me dit que tu n'as pas trahi également les dieux et la patrie."

Marcella tomba aux pieds du Romain furieux. Jusqu'à sa rencontre avec Encratida, Eudonte avait été toute sa tendresse, elle n'avait vécu que pour lui, et n'était pas faite encore à lui résister.

"Frère que j'aime, fit-elle alors, excuse-moi, pardonne, je ne te laisserai point te livrer aux excès de ton orgueil. Que t'ai-je fait? C'est toi qui m'as envoyée à la fille d'Otéoméro, et aujourd'hui en t'avouant qu'elle était chrétienne, je n'ai fait que répondre à tes ordres pressants."

La jeune fille leva son beau regard vers son frère, la vue des passions qui bouleversaient le visage du païen opéra sur son âme une réaction. Comme un éclair le bien et le mal se montrèrent à elle sous la forme d'Eudonte et d'Encratida: fortifiée par le souvenir de cette dernière, Marcella se releva, majestueuse et sereine, elle essuya ses larmes et ne craignit plus de dire à son frère:

"Après tout je n'ai aucun pardon à te demander, ni pour moi ni pour mon amie. Je ne t'ai pas offensé, et Encratida n'a pas besoin que tu lui fasses grâce. Son désir est de mourir pour son Dieu, tu la grandiras en lui assurant la couronne du martyr."

Eudonte ouvrait des yeux stupéfaits, mais étincelants de colère. Était-ce bien sa jeune sœur qu'il avait devant lui? Il commençait à trouver en elle quelque chose de la dignité et de l'indépendance d'Encratida. Il se sentait vaincu par ces deux vierges; toutefois il avait trop d'orgueil pour l'accepter, il continua donc en colère ses reproches amers.

— "Oui, tu m'as trahi, dit-il à sa sœur, tu me laissais dans mes espérances et sans doute tu excitais contre moi les dédains et les mépris d'Encratida."

— Jamais, répondit sa sœur, je ne t'ai jamais donné d'espoir, mais je n'ai jamais non plus éloigné Encratida des desseins que tu nourrissais.

— Il me reste à apprendre que tu es chrétienne, "poursuivit Eudonte.

Marcella répondit comme avec regret :

"Tu te trompes, je n'appartiens pas au Christ par le baptême, mais si tous les Romains font comme toi leur dieu de l'orgueil et de la vengeance, je sentirai croître en mon âme l'horreur, le doute de la religion qui inspire de tels sentiments. Celle des chrétiens m'est apparue bien autre. J'ai compris près d'Encratida qu'elle est fondée sur l'humilité, la douceur, la charité de leur divin Maître.

— Si tu n'es pas des leurs, continua le Romain, tu parles du moins leur langage. Je reconnais l'influence que cette femme superbe et son oncle Lupercius ont dû exercer sur toi. Le langage que tu tiens, les chrétiens le gardent même en face de la mort et des tourments, malheur à moi, tu me trompes, tu es chrétienne.

— Encratida m'a enseignée à ne pas mentir, assura Marcella, non, je ne suis pas chrétienne, mais la sympathie que j'éprouve pour les chrétiens n'a d'égal que l'amour fraternel.

— Tu m'aimes encore, reprit doucement Eudonte, mais alors pourquoi es-tu restée l'amie d'Encratida sachant qu'elle était chrétienne, et que mes espérances étaient perdues. Tu devais la fuir.

— Tu oublies, frère, observa Marcella, que tu m'avais dit d'agir autrement. Et d'ailleurs, je te l'avoue, l'ayant connue, il m'eût été impossible de l'abandonner.

— Lorsqu'elle parlait de sa religion, pourquoi écoutais-tu ? demanda encore Eudonte.

— Parce que tu m'avais dit de le faire, répondit Marcella.

— Et pourquoi ne m'as-tu rien dit ? objecta encore le Romain.

— Parce que je l'aimais et que je te craignais, "lui répliqua simplement sa sœur.

Eudonte se trouvait pris dans ses propres filets. Il se souvenait des objections de Marcella lorsqu'il l'avait envoyée chez Encratida. Au fond les rapports de Marcella avec elle n'avaient

pas nuit à ses projets, il se calma donc et insista auprès de sa sœur pour apprendre où était Enkratida.

— Tu dois savoir où se trouve ton amie ? demanda-il.

— Non, je l'ignore ; affirma Marcella.

— Mais il te sera facile de l'apprendre, poursuivit-il.

— Peut-être, dit sa sœur, qui ne voulait pas mentir.

— Eh bien ! mène-moi à Enkratida et à Lupercius, il faut que je les vois, tu dois me conduire vers eux.

— Ceci, je ne le ferai jamais, répondit la jeune fille avec fermeté.

— Oses-tu me parler ainsi, insista le bouillant guerrier.

— J'ai dit jamais, répéta sa sœur avec calme et noblesse. Tu viens de me montrer qu'un Romain blessé dans son orgueil peut aller jusqu'à la cruauté. Au début de notre entretien tu te réjouissais de la fuite d'Enkratida, maintenant poussé par tes passions tu es disposé à commettre un crime, tu ne sauras donc rien, alors même que moi j'arriverai à savoir quelque chose. Et d'ailleurs pourquoi veux-tu voir Enkratida ?

— Le sais-je moi-même, répondit le jeune homme. Je voudrais tout d'abord lui rappeler les promesses de son père, lui dire que je ne puis avoir amené pour rien mes soldats à Saragosse, que je ne puis accepter que Dacien sache que celle dont j'ai parlé comme de ma fiancée est une chrétienne. Je serai franc, et dirai à la Lusitaniennne : vous vous sauvez en venant à moi, mais si vous me repoussez, pour dissiper les soupçons qui pourraient m'atteindre, il faut que je vous perde et que je poursuive les chrétiens. Oui, il faut qu'elle sache tout et qu'elle choisisse.

— Laisse de côté les rêves de ton imagination exaltée. Je ne vois pas pour quelle raison tes compagnons n'admettraient pas comme toi la liberté d'Enkratida. Pourquoi aiderais-tu Dacien dans son injuste persécution ? Tout ce qui t'agite aujourd'hui, ô mon frère, n'est qu'un effet de ton orgueil. Appelle à ton secours ton bon sens, la justice, tu y verras plus clair.

— Si tu ne me dis où est Enkratida, assura son frère, je la ferai chercher par les satellites de Dacien, et par mes propres soldats ; s'ils teignent leurs mains dans le sang de ton amie, ce sera ta faute.

— Si tu changes ces soldats en bourreaux, répondit sa sœur, tu souilleras l'honneur de leur chef.

— Que m'importe, répondit le Romain, je veux que tu cèdes, je veux la voir.

Marcella effrayée redevint suppliante :

“ Eudonte, lui dit-elle, tu deviens fou.

— Oui, fou de colère, d'orgueil blessé, poursuivit le général. Refuse, et de ce pas je vais tout dire à mes troupes. Mes soldats fouilleront les palais et les mesures de la cité, les plus humbles toits des campagnes, et les plus riches villas. Ils brûleront, ils détruiront, ils égorgent, les chrétiens périront et toi-même, si tu fais partie de leur secte.”

La peur de Marcella grandissait. Pour arrêter son frère, elle proposa une concession.

“ Ecoute, lui dit-elle, si je trouve Encratida, si je te la fais voir, jure-moi que tu ne lui feras aucun mal.”

— Je ne jurerai pas, murmura Eudonte d'un air sombre.

— Eh bien ! s'écria sa sœur, va alors, assassin. Brûle, égorge, je suivrai tes soldats, je me mettrai entre eux et les victimes. Auras-tu le courage de leur dire de frapper ta sœur ? Je t'en avertis, pour arriver à Encratida, il faudra passer sur mon corps.”

Le guerrier dit avec un sourire cruel :

“ Tu te trompes, tu seras prisonnière ici. On ne te laissera pas sortir, tu ne te sauveras pas, je te le jure.

— Ah ! fit la pauvre enfant désolée, mes femmes, mes esclaves risqueront se faire mes géoliers.”

Son frère implacable continua :

“ Si tu tentes de sortir, mes soldats te fermeront passage.

— Alors ils verseront mon sang, assura courageusement Marcella.

— Ils le verseront,” répondit son frère sans se laisser toucher.

Et comme la pauvre petite fit un mouvement pour courir à ses pieds, l'orgueilleux Romain la saisit par le bras, la jeta brusquement à terre et sortit, rendu doublement furieux par ses mécomptes et par ses fautes.

Eudonte était le jouet de son orgueil, et sa sœur, jeune enfant, était devenue forte, grâce à une pure amitié, ou pour mieux dire, au germe de la foi chrétienne qu'Encratida avait jeté en son âme.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante Heures auront lieu à St-Raphaël, le 9 ; à St-Martin, le 11 ; à Ste-Louise, le 13.

Directeur: M. l'abbé D. GOSSELIN curé, du Cap-Santé, Portneuf